

L'Agglo & VOUS

Mieux connaître votre Agglo



UN PEU D'HISTOIRE

Les dates clés de l'Agglo

SOMMAIRE

- 3 Les dates clés de l'Agglo
- 4 L'Agglo en un coup d'œil
- 6 À quoi sert l'Agglo ?
- 8 Une journée dans la vie d'une habitante
- 10 Comment fonctionne l'Agglo ?
- 17 Des équipes au service des habitants
- 20 Les projets de l'Agglo, où en sont-ils ?
- 22 En quoi notre Agglo se distingue ?
- 23 Les partenaires de l'Agglo



2003
Adoption de la **charte fondatrice de l'Agglo CapAtlantique**

2006
Adoption du **1^{er} SCoT**

2007
Création des **itinéraires cyclables « CAP à vélo »** au nord du territoire
Construction du **centre aquatique de Guérande**

2008
Construction de la **station d'épuration de Livery**, à Guérande

2009
Prise en gestion du **Château de Ranrouët**, à Herbignac

2010
Création du **Pôle d'Échanges Multimodal de La Baule-Escoublac**
Conduite d'un **programme de travaux** suite à la tempête **Xynthia**

2013
Extension et rénovation du **musée intercommunal des marais salants**

2014
Création du **conservatoire intercommunal de musique**

2015
Construction de la **station de transfert des déchets ménagers** à Guérande

2016
Travaux sur les **digues de l'étier de Guérande - La Baule** dans le cadre du Programme d'Actions et de Prévention des Inondations (PAPI 1)

2017
Ouverture de l'espace **Cap Info Habitat-Énergie**
Intégration des **parcs d'activités économiques** à l'Agglo

2020
Reconstruction du **centre aquatique de La Baule**
Gestion du **système d'endiguement** de l'Etier du Pouliguen

2021
Adoption du **Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET)**
1^{er} salon « **Zéro Déchet** »
1^{er} forum de la création et de la reprise d'entreprise

2022
Création d'une aide à l'achat de **vélo électrique** et ouverture d'un **service de location des vélos électriques**

2024
Gestion du **système d'endiguement** des marais salants du bassin de Guérande alimentés par les Traicts du Croisic

2025
Construction du **centre aquatique d'Herbignac**
Charte de **partenariat** signée avec **Saint-Nazaire Agglo**

2026
Nouveau délégataire pour le **réseau Mobilités** à la suite de la dissolution du Syndicat mixte des transports



L'AGGLO EN UN COUP D'ŒIL

Parcs d'activités

- | | |
|------------------|-----------------|
| 1 Le Closo | 8 La Marjolaine |
| 2 Le Poteau | 9 Bréhadour |
| 3 Le Pré Govelin | 10 Villejames |
| 4 Kergoulinet | 11 Prés du Pas |
| 5 Le Mès | 12 Prad Velin |
| 6 Le Crélin | 13 Le Poull'Go |
| 7 Le Pladreau | 14 Beslon |

-  Châteaux d'eau
-  Stations d'épuration
-  Déchèteries

Centres aquatiques

- 1 AquaHerbignac
- 2 AquaPiriac
- 3 AquaGuérande
- 4 AquaBaule



En quelques chiffres

15 communes sur
2 départements et **2** régions
395 km² de superficie
77 000 habitants à l'année
360 000 habitants en saison estivale

MOBILITÉS

5 gares
350 km d'itinéraires cyclables

ENVIRONNEMENT

98 km de littoral
4 sites Natura 2000
1 parc naturel régional

ÉCONOMIE

2 marais salants
18 parcs d'activités (dont 14 communautaires)
2 premiers ports de pêche de Loire-Atlantique

LOISIRS

4 centres aquatiques
39 sites de baignade
3 sites culturels (Conservatoire, Château et Musée)

SERVICES PUBLICS

9 déchèteries
14 réservoirs d'eau
6,5 millions de m³ d'eau potable consommées par an



À QUOI SERT L'AGGLO ?

Les compétences

L'Agglo exerce, en lieu et place des communes membres, des compétences obligatoires et facultatives.

OBLIGATOIRES

- Prévention et gestion des déchets
- Alimentation en eau potable
- Assainissement collectif et non collectif des eaux usées
- Gestion des eaux pluviales
- Autorité organisatrice de la mobilité
- Développement économique
- Aménagement de l'espace communautaire
- Équilibre social de l'habitat
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
- Politique de la ville
- Accueil des gens du voyage

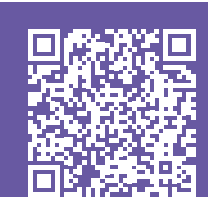
11 compétences obligatoires

15 compétences facultatives



Vous souhaitez voir plus en détail ce qui se cache derrière chaque compétence ?

Scannez ce QR code



FACULTATIVES

- Construction, aménagement, entretien et gestion des équipements sportifs d'intérêt communautaire
- Soutien aux manifestations de sports et de loisirs de dimension communautaire
- Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire, création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire
- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
- Études d'intérêt communautaire
- Soutien par des actions d'intérêt communautaire à la maîtrise de la demande d'énergie
- Enseignement musical (*Conservatoire*)
- Gestion des équipements culturels d'intérêt communautaire (*Château de Ranrouët et Musée des Marais Salants*)
- Autres actions dans le domaine de l'eau
- Infrastructures et réseaux de communication électronique
- Équipement funéraire
- Stratégie emploi
- Tourisme
- Service d'incendie et de secours
- Voies et chemins cyclables et piédestres d'intérêt communautaire

UNE JOURNÉE DANS LA VIE

d'une habitante de l'Agglo



6h30

La journée d'Élise commence tôt. Pendant qu'elle se réveille, les agents de l'Agglo sont à l'œuvre pour assurer la collecte des déchets.

7h00

Élise se prépare pour sa journée. Douche, café, brossage de dents... L'Agglo se charge de l'eau potable et de l'assainissement.



7h50

Le fils d'Élise part à l'école en bus, grâce au transport scolaire géré par l'Agglo.



9h00

Élise utilise les transports en commun de l'Agglo pour se rendre à une rencontre d'entrepreneurs. L'Agglo en est partenaire.



12h30

Sur sa pause déjeuner, Élise profite des pistes cyclables pour une sortie à vélo.



10h30

Le fils d'Élise apprend à nager dans l'un des 4 centres aquatiques du territoire !

16h30

Pour réduire sa consommation énergétique, Élise se rend à un rendez-vous « Coup de pouce Habitat » pour obtenir des conseils.



17h30

Après l'école, direction le conservatoire intercommunal de musique pour le fils d'Élise. Son cours de batterie va commencer.



22h30

Et le soir, après le dîner, les biodéchets rejoignent naturellement le composteur partagé du quartier.



COMMENT FONCTIONNE l'Agglo ?

Le fonctionnement de l'Agglo s'articule autour d'une instance délibérative (le Conseil Communautaire), avec l'appui de commissions thématiques, de commissions réglementaires, bureau communautaire et de la conférence des maires.

Le rôle clé des décisions prises par l'Agglo

Elles jouent un rôle **essentiel** dans le **développement et l'équilibre du territoire**, en permettant la mise en œuvre des **actions structurantes** qui dépassent le cadre communal.

Leur impact est **concret et durable** sur la vie quotidienne des habitants qu'ils soient permanents ou saisonniers. Ces décisions conditionnent **l'attractivité du territoire**, la **qualité des services** rendus, la **préservation des espaces naturels** et la capacité du territoire à répondre aux **enjeux économiques, sociaux et environnementaux**.

À travers ces décisions collectives, l'Agglo permet aux communes de **mutualiser leurs moyens**, d'**agir de manière cohérente** et de **porter une vision partagée** du territoire, dans le respect des spécificités locales.



ZOOM SUR... le processus d'arbitrage des élus



Mise en œuvre des projets par les directions de CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo



Les instances fondamentales

- **Le bureau communautaire**
Il valide les projets.
- **Le conseil communautaire : 51 élus**
La répartition tient compte de la population de chaque commune. Avant chaque conseil, un atelier de travail d'une heure est proposé aux élus pour approfondir un sujet.
- **La conférence des maires**
Elle réunit les 15 maires du territoire et peut inviter les adjoints aux maires sur des thématiques particulières. L'ambition de cette instance est d'approfondir une thématique publique.

Les commissions thématiques

Chaque commission émet des avis préparatoires aux décisions des instances délibératives. Elles sont chargées de garantir la cohérence de l'action de l'Agglo : politique, financière, ou relative aux moyens/aux usagers des services intercommunaux, en lien avec les communes. L'intérêt communautaire doit prévaloir sur les intérêts propres à chaque commune. Sur le mandat 2020-2026, il y avait 9 commissions thématiques.

Les commissions réglementaires et autres instances

- **Commission d'Appels d'Offres (CAO) et la Commission de Délégation de Service Public (CDSP)**
Examinent les dossiers et attribuent les contrats d'appels d'offres et de délégation de service public.
- **Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT)**
Évalue le montant des charges transférées des communes vers l'intercommunalité.
- **Commission des Concessions d'Aménagement (CCA)**
Installée selon les projets, non-permanente.
- **Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)**
Permet le suivi des services publics délégués par l'Agglo à des tiers (DSP).
- **Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID)**
Émet un avis sur les évaluations foncières des locaux commerciaux et biens divers.
- **Commission Intercommunale pour l'Accessibilité (CIA)**
Accompagne les communes dans leurs obligations en matière d'accessibilité
- **Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD)**
Anime la politique de prévention de la délinquance et en coordonne la mise en œuvre.
- **Comité Social Territorial (CST)**
Émet des avis sur l'organisation et le fonctionnement des services de l'Agglo.
- **Formation Spécialisée Santé, Sécurité et Conditions de Travail (FSSSCT)**
Contribue à la protection de la santé et de la sécurité des agents au travail.
- **Le Conseil de Développement (CODEV)**
Il émet des avis destinés à éclairer les décisions des élus communautaires, sur les sujets stratégiques liés au développement du territoire.

LES OUTILS STRUCTURANTS de l'action communautaire

Pacte financier et fiscal

Cet outil contractuel et stratégique permet à une intercommunalité et à ses communes d'organiser de manière concertée leurs relations financières et fiscales autour d'un projet de territoire partagé.

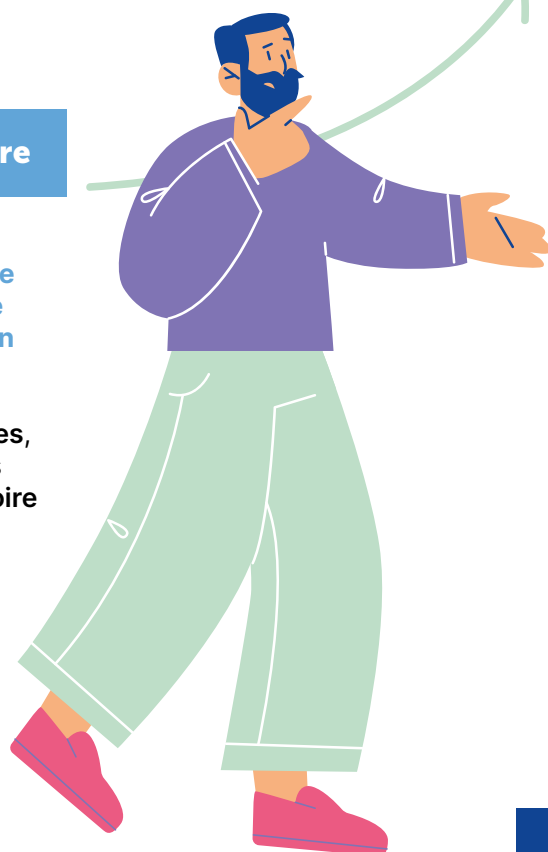
Il repose sur des engagements mutuels visant à **renforcer la solidarité au sein du territoire**. Il a pour objectif de **réduire les inégalités de charges et de ressources** entre les collectivités, afin de rééquilibrer leurs capacités d'action.

35 M€ sur 2020-2025 au bénéfice des communes

Projet de territoire

Le projet de territoire constitue un outil central de pilotage de l'action publique locale.

Il identifie les **forces**, les **fragilités** et les **priorités du territoire** afin de définir les **orientations stratégiques** à mettre en œuvre sur le moyen et long terme.



ZOOM SUR... le projet de territoire

Le **Projet de Territoire 2030**, lancé en septembre 2022 est la feuille de route de l'Agglo pour les 10 ans à venir. Il résume les politiques publiques qui sont portées au quotidien pour aménager et développer la vie sur notre territoire.

Toutes les actions mises en place ces dernières années répondent aux 3 ambitions de ce projet.



Des actions en fil rouge autour de **3 ambitions** :

- Un territoire **accélérateur de la transition écologique**
- Un territoire porteur du **bien-vivre pour tous**
- Un territoire **uni et intégré** au profit du **dynamisme global**

Un projet de territoire constitue une démarche volontaire de la collectivité visant à fixer un cap et des trajectoires **pour 15 ans**. Un dessein partagé par les 15 communes de l'Agglo pour dialoguer avec les habitants, acteurs et partenaires du territoire.

C'est la **traduction du projet politique du territoire**, il coordonne et met en cohérence les politiques publiques engagées par CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo.

Le **Projet de Territoire 2030** de CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo trouve son application et sa mise en œuvre au sein des différentes politiques publiques sectorielles et des actions concrètes, conduites tant par l'Agglo dans l'exercice de ses compétences, que par les communes constituant le « bloc local ».

Contrats avec les communes

Les **contrats territoriaux partagés** constituent un outil de coordination et de dialogue entre l'**intercommunalité et les communes membres**.

Ils ont pour objectif de **décliner les politiques et projets intercommunaux à l'échelle communale**, en tenant compte des **spécificités, priorités et réalités locales**. Ils permettent ainsi d'assurer une meilleure articulation entre le projet de territoire porté par l'Agglo et les projets communaux, dans une logique de complémentarité et de cohérence de l'action publique.

Pacte de gouvernance

Le **pacte de gouvernance** est un document cadre essentiel destiné à **améliorer le fonctionnement et la qualité de la gouvernance au sein de l'intercommunalité**.

Son objectifs est double :
 • **Clarifier le fonctionnement des instances communautaires** et du processus de décision de l'Agglo.
 • **Poser les bases d'une collaboration équilibrée et durable** entre l'Agglo et les communes. Il est établi après chaque renouvellement des conseils municipaux, ainsi qu'en cas de création, de fusion ou de recombinaison d'un EPCI.

→ Il soutient la **transition écologique** à travers la protection du littoral et des espaces naturels, le développement des mobilités douces et la réduction des déchets.

→ Il favorise le **bien-vivre pour tous** par des actions en matière de logement, de services de proximité et d'accès à la culture et au sport.

→ Il renforce la **coopération intercommunale** grâce à un aménagement équilibré du territoire et au soutien de l'économie locale, autour d'un cap commun partagé à l'horizon 2030.

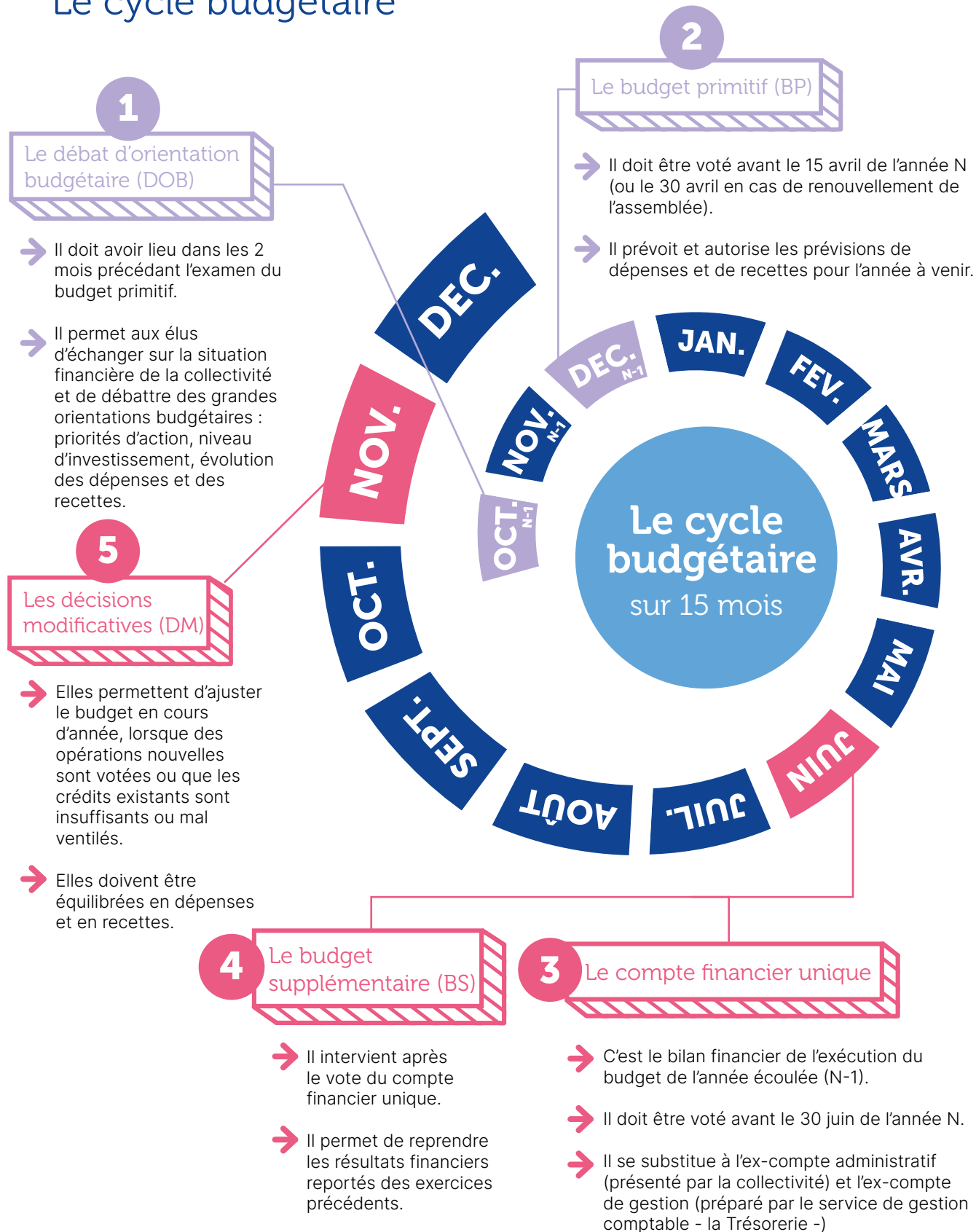


3 ambitions
18 politiques publiques
36 actions majeures
 à découvrir en flashant ce QR code

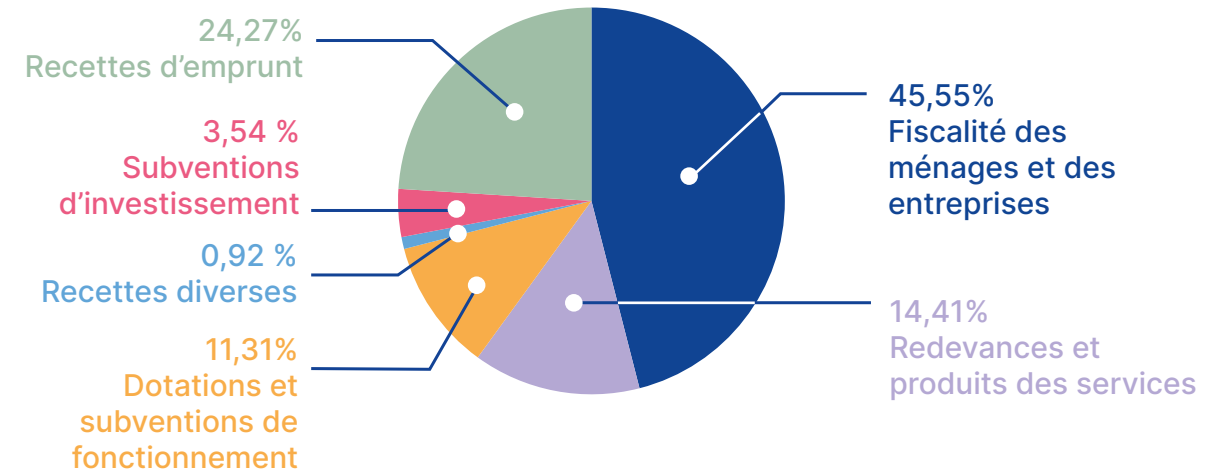


BUDGET

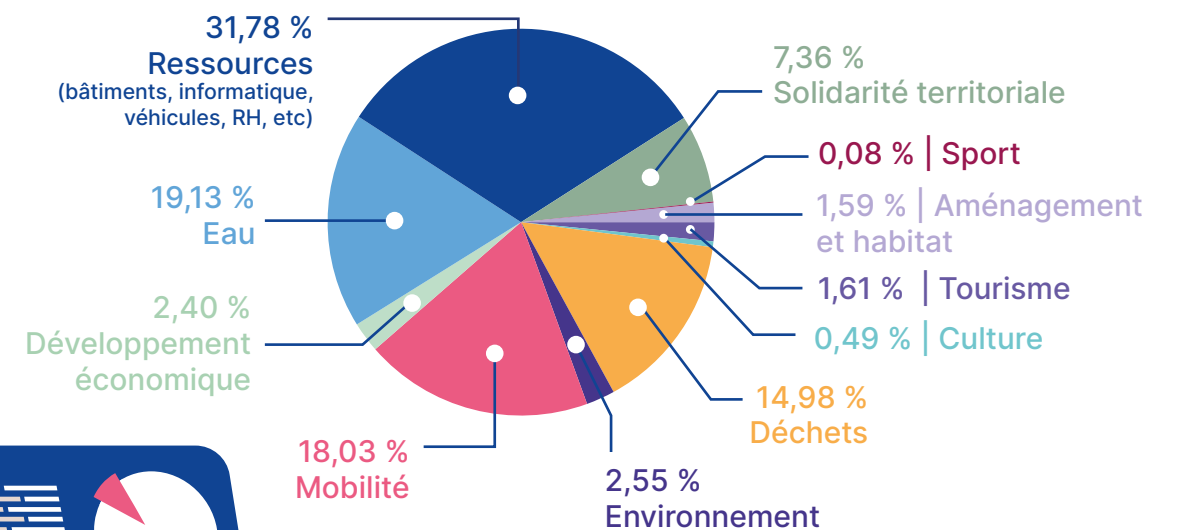
Le cycle budgétaire



D'où proviennent les recettes ?



À quoi servent les dépenses ?



Découvrez le budget annuel et la répartition des dépenses

Scannez ce QR code

DES ÉQUIPES sur tout le territoire

La Baule-Escoublac

Siège de l'Agglo

Direction générale ; Finances, juridique et commande publique ; Ressources humaines ; Numérique mutualisé ; Archives ; Communication ; Gouvernance territoriale

3 avenue des Noëllles
02 51 75 06 80

Régie de collecte de La Baule

Avenue des Cerisiers

Conservatoire intercommunal de musique

Espace Beethoven
29 allée Marguerite
02 40 23 89 46

Les Ondines
14 avenue des Ondines

Herbignac

Direction Prévention et Gestion des Déchets

Rue de la Grée du Rocher
02 51 76 96 16

Château de Ranrouët

15 rue Guy de Rochefort
02 40 88 96 17

Le Croisic

Laboratoire d'analyses de l'eau

Parc de Pen Avel

Guérande

Direction Cycle de l'Eau et Infrastructures

Service Études et travaux Eau ; Assainissement ; Service Exploitation Contrôles ; Service Qualité des eaux et des milieux aquatiques ; Pôle administratif, Finances ; Pôle Bâtiments Infrastructures

2 rue Alphonse Daudet
02 28 54 17 20

Direction de l'Aménagement

Service Instruction des autorisations du droit des sols mutualisé ; Cellule SCoT

4 rue Alphonse Daudet
02 51 75 06 80

Direction de la Transition Écologique et des Agricultures

Service biodiversité et marais littoraux ; Pôle Agricultures, alimentation et forêt ; Pôle Climat et énergie ; Pôle Prévention des risques littoraux

1 place Dolgellau
02 40 15 61 16

Équipe technique du service biodiversité marais littoraux

2 rue des Sources

Direction des Mobilités

Service Déplacements collectifs ; Service Planification et mobilités actives

1 place Dolgellau
02 51 75 06 80

Direction de l'Économie, de l'Emploi et du Sport

Pôle Aménagement des Parcs d'Activités ; Pôle Animation Économique

1 place Dolgellau
02 51 75 06 80

Service Équilibre de l'habitat, santé, cohésion sociale

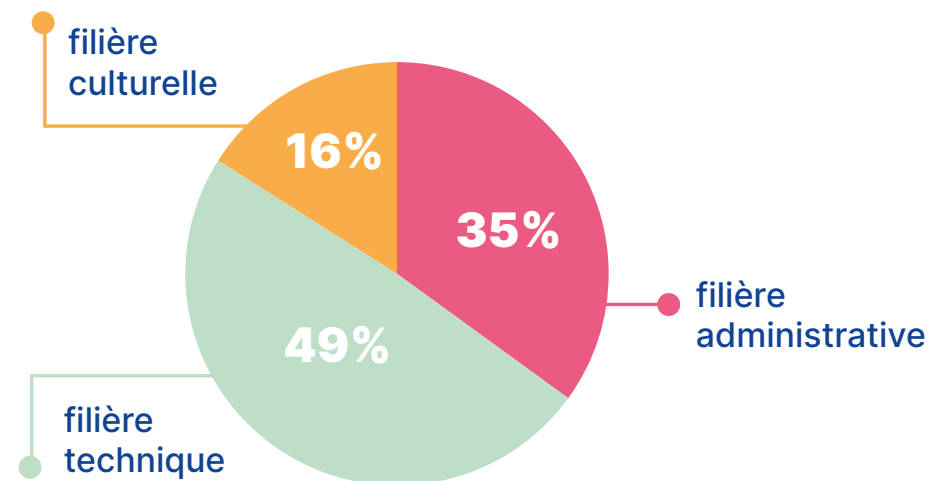
1 place Dolgellau
02 51 75 06 80

Conservatoire intercommunal de musique

Centre culturel Athanor
2 avenue Anne de Bretagne

336 agents
basés sur **11 sites**
répartis en **3 filières**

49% d'hommes
51% de femmes



Les métiers les plus représentés :

42 enseignants de musique

23 chauffeurs-ripeurs

15 agents de déchèterie (accueil, collecte, entretien)

14 assistants administratif et financier

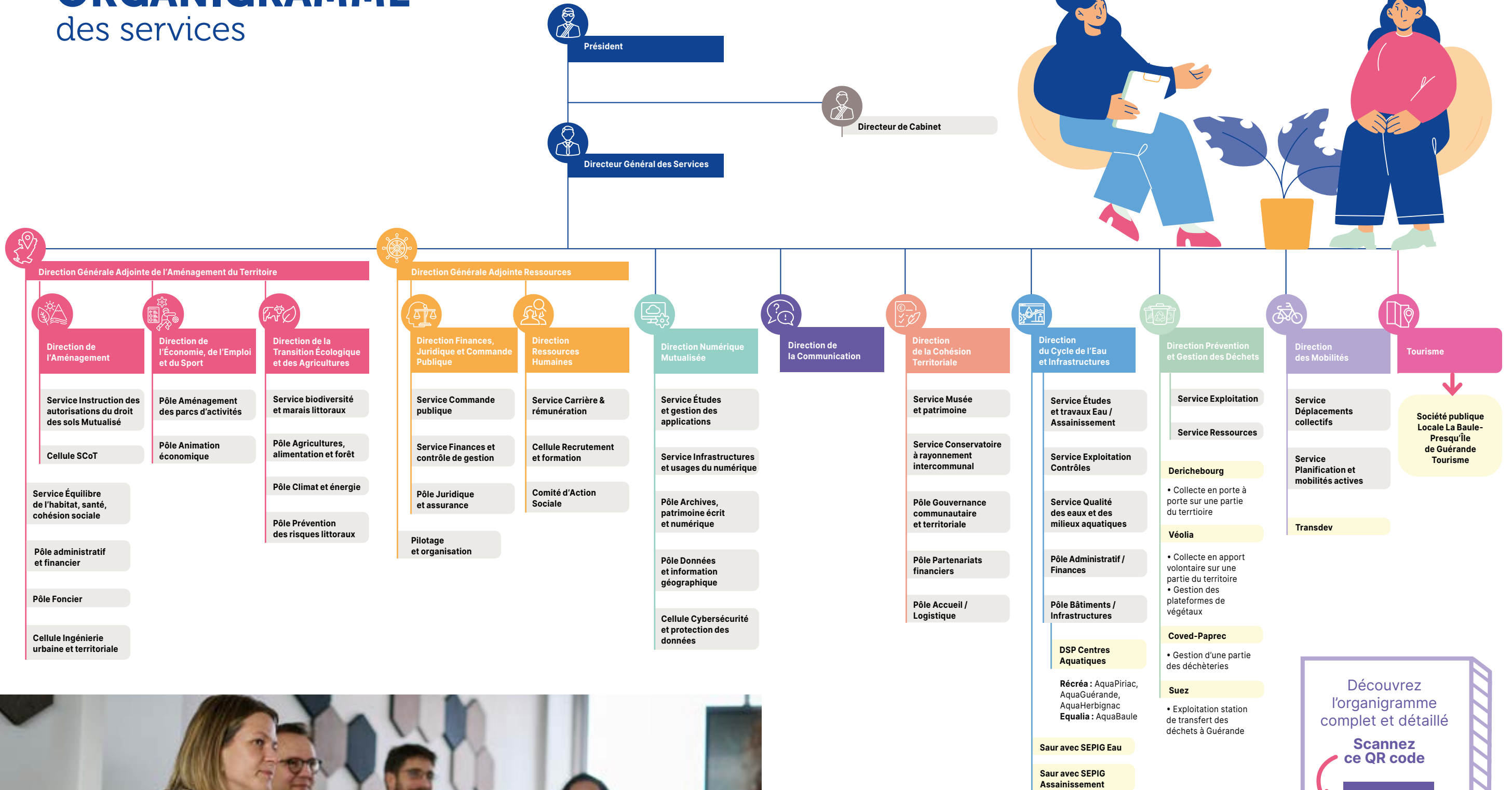
9 instructeurs droit des sols

8 contrôleurs assainissement

8 techniciens conduite d'opération eau et assainissement



ORGANIGRAMME des services



Découvrez l'organigramme complet et détaillé

Scannez ce QR code

Services de CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo

Délégations de Service Public (DSP) ou marchés de prestation



LES GRANDS PROJETS DE L'AGGLO, où en sont-ils ?

2027 pour 10 ans

MOBILITÉS

Plan de Mobilité

Le Plan de Mobilité (PDM) définit pour 10 ans la stratégie de l'Agglo en matière de déplacements. Il vise un équilibre durable entre besoins de transport, évolution des pratiques et protection de l'environnement, en cohérence avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). Il décline des actions sur les transports collectifs, les modes actifs, l'intermodalité, le covoiturage, le stationnement, la mobilité inclusive et la gouvernance. Il s'agit du 1^{er} plan de mobilité de l'Agglo, il sera soumis à consultation et enquête publique.



CULTURE

Futur conservatoire de musique

La construction du futur conservatoire de musique a commencé en septembre 2025. Cet équipement moderne et accessible accompagnera le développement d'un enseignement artistique de qualité et répondra à la forte dynamique de la pratique musicale sur l'Agglo.



2028

URBANISME

Étude pour une opération d'aménagement des Floralies – Salines

Partant du constat du manque de cohérence urbaine de la route de La Baule, l'Agglo, en lien avec les communes de Guérande et La Baule, a lancé une étude urbaine menée par l'Agence pour le Développement Durable de la Région Nazairienne (ADDRN).

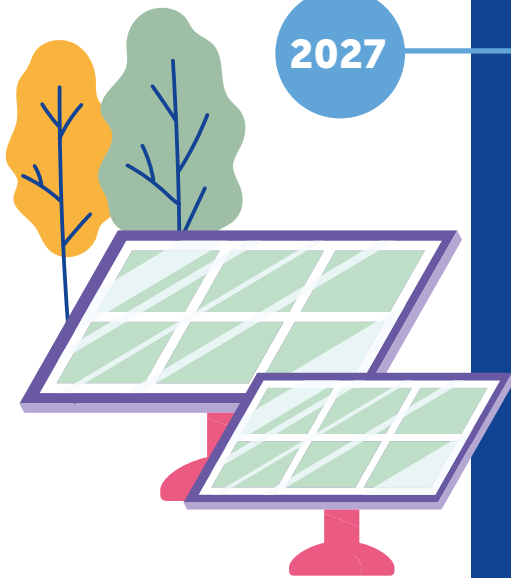
L'objectif est d'accompagner les élus sur l'évolution du secteur des Salines, pour répondre à des enjeux d'aménagement de cette entrée de territoire en matière de développement économique, de mobilités et d'habitat.

2027

ÉNERGIES

Centrale solaire de Keraline

La première centrale solaire du territoire de CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo devrait être en service à l'été 2027. Située à Herbignac, sur un ancien site d'enfouissement de déchets non dangereux, la centrale a pour objectif une production électrique équivalente à la consommation moyenne de 1 500 foyers avec 9600 panneaux solaires, soit 6,8 GWh de production chaque année. Le projet va permettre de produire de l'électricité renouvelable localement et ainsi de répondre aux objectifs fixés par la Loi et déclinés dans le PCAET (Plan Climat-Air-Energie Territorial).



DÉCHETS

Valo'Loire Centre de valorisation des déchets

Valo'Loire est un projet porté par 8 collectivités de Loire-Atlantique, dont CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo. Il s'agit de la création d'un centre de valorisation énergétique à l'horizon 2029. Il permettra d'améliorer le traitement des déchets résiduels, de réduire leur impact environnemental et de maîtriser durablement les coûts de gestion.

2029



EN QUOI NOTRE AGGLO SE DISTINGUE ?

10 initiatives originales



1. Cap à l'abri

Un accompagnement gratuit et personnalisé des habitants pour adapter leurs biens face aux risques littoraux

2. Le territoire d'eau

Une carte pour mieux connaître les ruisseaux et espaces naturellement inondables sur notre territoire

3. Capitale de la biodiversité (2025)

Un marqueur du rôle précurseur de l'Agglo sur les questions environnementales

4. L'orchestre à l'école

Dispositif permettant à des élèves d'apprendre un instrument sur le temps scolaire, accompagnés par le conservatoire

5. Triple E (Entreprise Engagée pour l'Emploi)

Réseau d'acteurs engagés pour le développement de l'emploi pour tous, sur les 15 communes de l'Agglo

6. Mutualisation à la carte de 9 domaines d'intervention

Administration Droits des Sols (ADS), Numérique, commande publique...

7. Cellule d'ingénierie urbaine

Réalisation de PLU pour les communes

8. 1^{er} Prix AFNOR 2023 qualité relation usagers

9. Démarche managériale innovante

Formation conséquente en management, Agglo Académie (école interne de formation pour l'Agglo et les 15 communes), etc.

10. SPASEER (Schéma de Promotion des Achats Socialement, Économiquement et Écologiquement Responsables)

Un outil stratégique pour favoriser des achats plus responsables et durables en intégrant des critères sociaux, économiques et environnementaux dans nos marchés.

LES PARTENAIRES

L'Agglo s'appuie sur un réseau de partenaires pour mener à bien ses missions et mettre en œuvre ses politiques publiques. Ces partenariats permettent de coordonner les actions, de mutualiser les compétences et de renforcer l'efficacité des projets à l'échelle du territoire.



AMÉNAGEMENT

- Établissements Publics Fonciers (EPF)* Bretagne et Loire-Atlantique
- Agence pour le Développement Durable de la Région Nazairienne (ADDRN)*



CULTURE

- Bretagne Musées
- Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) Pays de la Loire
- Associations musicales locales : Crescendo (Herbignac), La Maris-Stella (Le Croisic) et Farandole (Le Pouliguen)
- Centre National de création musicale de Saint-Nazaire



DÉCHETS

- Nantes Métropole (dans le cadre de Valo'Loire)



EAU, ASSAINISSEMENT

- Établissement Public Territorial de Bassin (EPTB) Eaux & Vilaine*
- Syndicat du Bassin versant du Brivet (SBVB)*
- Commissions Locales de l'Eau (CLE) SAGE Vilaine et SAGE Estuaire de la Loire*



ÉCONOMIE, EMPLOI

- Atlanpole*
- Loire-Atlantique Développement*
- Réseau Initiative Loire Océan*
- Centre d'Initiatives Locales*
- Mission locale de la Presqu'île Guérandaise*
- Association pour le droit à l'initiative économique (ADIE)
- France Travail
- French Tech Saint-Nazaire La Baule Pornic
- Chambre des Métiers et de l'Artisanat
- Chambre de Commerce et d'Industrie



ENERGIE

- SAS Territoire* (pour la création de Keraline)



MOBILITÉS

- STRAN*
- Association AGIR Transport
- SNCF Réseaux



ENVIRONNEMENT, BIODIVERSITÉ, AGRICULTURE ET FORÊT

- Parc Naturel Régional de Brière*
- Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) Loire Océan
- Chambre d'Agriculture des Pays de La Loire et de Bretagne
- Conservatoire des Espaces Naturels des Pays de la Loire
- Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER)
- Conservatoire du Littoral



HABITAT

- Atlantique Accession Solidaire (OFS)*
- Bailleurs sociaux : CISN, Silène, Habitat 44, Atlantique Habitation...
- Agence nationale de l'habitat (ANAH)
- Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) 44 et 56
- Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) 44



RISQUES LITTORAUX

- Centre européen des préventions des Inondations* (CEPRI)
- ASA des Marais salants du bassin de Guérande



SANTÉ, PRÉVENTION

- Agence Régionale de Santé (ARS)
- Hôpital intercommunal de la Presqu'île
- Communauté professionnelle territoriale de Santé (CPTS) du Pays Blanc
- Caisses d'allocation familiale de Loire-Atlantique et du Morbihan



PARTENARIATS CONTRACTUELS (CONVENTIONS ET ACCORDS INSTITUTIONNELS)

- Saint-Nazaire Agglo
- Départements du Morbihan & de Loire-Atlantique
- Régions Bretagne & Pays de la Loire
- État

*L'Agglo participe à la gouvernance de ces structures.



CapAtlantique
LA BAULE-GUÉRANDE AGGLO

cap-atlantique.fr

